

ABONNEMENT

**Saumur**

Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Poste**

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-  
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 JUIN

### A LA CHAMBRE

**Question Dreyfus.** — Au début de la séance d'hier, M. Camille Dreyfus a demandé au ministre des affaires étrangères quelles mesures avaient été prises par le gouvernement pour la protection des intérêts français engagés dans l'entreprise des chemins de fer serbes. M. Spuller s'est borné à répondre que les représentations officieuses faites à la régence de Serbie n'avaient pas empêché la main mise sur l'administration des chemins ; que des renseignements obtenus par le ministre de Serbie à Paris, la déposition de la direction avait été motivée par des contraventions ; qu'on aurait dû en informer au moins la Compagnie ; que l'on avait obtenu l'assurance que les intérêts français seraient sauvegardés et qu'enfin de nouveaux renseignements étaient attendus du ministre de France à Belgrade.

Cette réponse n'a satisfait personne. Les gauches elles-mêmes n'ont pu témoigner le moindre signe d'approbation au langage ministériel. C'est à se demander si le gouvernement se soucie même des intérêts de nos nationaux à l'étranger. Aussi a-t-on applaudi avec affectation M. Dreyfus lorsqu'il a pris acte de la promesse du gouvernement que des mesures seraient prises pour faire respecter les intérêts français en Serbie et ajouté que la Chambre veillerait à l'exécution de cette promesse.

Le gouvernement a reçu une petite leçon dont il fera bien de tenir compte. Mieux vaudrait pour lui de se préoccuper plus activement de l'intérêt national à l'étranger que de s'absorber dans la préparation de la candidature officielle.

Le pays pourrait bien à son tour donner une plus dure leçon à un gouvernement qui trahirait ainsi ses devoirs les plus impérieux.

**Question de Mackau.** — A propos de l'introduction du bétail en France, M. de Mackau a demandé au ministre de l'agriculture pourquoi nos frontières, étant fermées au bétail contaminé de l'Allemagne, celles de la Belgique étaient sans défense. M. Faye a répondu que la Belgique ayant pris les mêmes mesures de protection sur ses frontières allemandes, nous n'avions plus à redouter l'introduction du bétail allemand. Et la discussion du budget de l'agriculture a repris devant des bancs aux trois quarts vides.

La reprise par l'Etat de l'exploitation des chemins de fer serbes a été définitivement décidée dans un conseil des ministres qui a eu lieu samedi soir.

Le gouvernement fera connaître ses griefs aujourd'hui à la Compagnie, en même temps qu'il lui notifiera sa décision ; mais, au fond, cette mesure semble être la conséquence du plan général suivi par le gouvernement, et qui a été appliqué déjà en ce qui concerne le sel et les tabacs.

L'Officiel de Serbie a publié l'ukase ordonnant la reprise immédiate à la Compagnie de l'exploitation des chemins de fer.

### Les élections et l'action électorale

A en juger par ce qui se passe dans les départements, où, à l'occasion de leurs tournées de révision, les préfets ont commencé une véritable campagne électorale, les radicaux n'auraient pas à désespérer de l'appui du gouvernement.

Voici, en effet, ce que les députés et sénateurs républicains en relations épistolaires avec leurs comités de province savent aujourd'hui.

A l'issue des opérations de recrutement qui ont lieu dans les cantons, le préfet convoque tous les fonctionnaires petits et grands à la mairie et il leur expose qu'ils doivent être les fidèles serviteurs du gouvernement républicain, que non-seulement ils ne doivent pas lui être hostiles, mais encore leur prouver leur dévouement dans toutes les occasions et en particulier au moment des élections, en soutenant les candidats républicains.

Dans les allocutions, les candidatures ont été mises au pluriel. Il n'y a aucune recommandation particulière pour les députés en fonctions ; tous les candidats républicains sont placés au même rang.

Le préfet réunit les instituteurs à part. Là, il est plus précis : il donne à ces fonctionnaires l'ordre formel de prendre une part active aux élections, surtout dans les communes où l'influence du maire et du curé s'exercent contre la République. Les instituteurs doivent se mettre résolument en avant et même distribuer aux électeurs des bulletins de vote. Ils ne doivent pas craindre à ce sujet les plaintes et les dénonciations, car elles arriveront au préfet, et celui-ci n'en tiendra aucun compte ; au contraire, elles seront une bonne note pour ceux qui en auront été l'objet.

Ce dernier paragraphe se passe de commentaires ; il suffirait au besoin de démontrer que les élections générales seront faites à la force du poignet, au profit des amis du gouvernement.

M. Carnot continue ses promenades à travers les départements du Nord.

A Saint-Omer, répondant au maire, il a prononcé un discours qui a provoqué la satisfaction la plus vive parmi les républicains. En voici le passage politique qui vise surtout M. Boulanger, épouvantail de nos gouvernants actuels :

« Ne seraient-ils pas bien coupables ceux qui voudraient enrayer sa marche et jeter le trouble dans cet admirable chantier du travail intellectuel et moral aussi bien que du travail matériel ? Tous les artisans de la fortune nationale ne demanderaient-ils pas alors justement, contre ces fauteurs de discorde, protection pour leur repos et leur liberté ? »

« Soyez certains, messieurs, que le gouvernement de la République est profondément pénétré de ses devoirs, et que si jamais elles étaient menacées, il saurait faire respecter de tous les institutions que la France s'est données et les libertés qu'elle a conquises. »

« C'est, ainsi que vous le disiez si bien, monsieur le maire, le vœu des populations

vaillantes et républicaines qui vous entourent ; c'est, j'en ai la conviction, le vœu du pays entier, qui, en dépit des calomnies intéressées, n'a jamais marché plus résolument dans la voie du progrès, n'a jamais montré plus de vitalité, de sagesse et de puissance, et qui est fier d'offrir au monde sa splendide hospitalité. »

« Je traduis les volontés de la France comme celles des citoyens de cette belle contrée en levant mon verre à la concorde, à la paix au dedans et au dehors. »

### LES RÉPUBLICAINS ET L'AGRICULTURE

La Lanterne, indignée du vote de la loi sur l'inspection des viandes étrangères introduites en France, s'écrie :

« Les protectionnistes viennent de se faire à la Chambre, aux frais des électeurs, une réclame électorale. Ils ont protégé le mouton français ! »

Franchement, de tous les moutons, ceux qui, nés en France, appartiennent à nos agriculteurs, nous semblent les plus dignes de notre protection. La Lanterne aimerait-elle mieux nous voir protéger le mouton allemand ou le mouton italien ?

### Organisation de l'espionnage

Sous ce titre, nous lisons dans la Presse : « Pour peu que le régime actuel dure quelques mois encore, le saucissonnier mettra sur les dents tout son personnel. Jamais moyens d'inquisition aussi multipliés n'ont été mis en œuvre pour arriver à escamoter les prochaines élections. »

C'est ainsi que depuis quelque temps l'officine de la place Beauvau a invité les préfets à transmettre chaque samedi au cabinet du ministre, directement et sous la rubrique : *confidentiel*, un rapport complet sur tous les faits d'ordre politique ou autre (est-il dit) pouvant intéresser le bien de l'Etat. La circulaire qui a donné aux préfets ces instructions insistait spécialement sur la nécessité pour le préfet de rédiger lui-même et cacheter ces rapports, des indiscrétions étant commises à chaque instant et malgré toutes les précautions que l'on peut prendre. Il y est dit aussi que tout fonctionnaire devra être spécialement étudié dans ses relations habituelles, et signalé sans délai à qui de droit, dès qu'il semblera s'écarter de la ligne que doit suivre tout fonctionnaire républicain et dévoué au pouvoir.

Sur ce, les préfets ont demandé, presque partout, à leurs sous-préfets, un rapport hebdomadaire, et souvent même deux, racontant tout ce qui peut faire les frais du rapport confidentiel du samedi : sans compter les agents spéciaux chargés par le bon ministre d'étudier spécialement les préfets dans leurs relations habituelles, car c'est ainsi que Constans entend prendre toutes ses précautions contre les indiscrets. Et tout est bon pour ce métier : les garçons de bureau dans son ministère, les domestiques ailleurs, sans doute.

Ajoutons, toutefois, que les deux employés du cabinet, chargés de dépouiller toute cette prose préfectorale et, aussi peu satisfaits du

dépouillement que les premiers de la rédaction, présentent presque invariablement cette appréciation sur chaque rapport : « Rien de particulier n'est signalé », souvent sans se donner la peine de le lire en entier. »

### Les fumistes de la Haute Cour

On lit dans la Petite République française :

« Nous n'avons pas l'intention de médire de l'honorable corporation des fumistes, en appliquant son nom à messieurs les membres de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice. »

Mais enfin, du moment où cette commission croit devoir chercher les héros de son accusation dans les tuyaux de nos cheminées, il faut bien les qualifier de fumistes. Lisez :

M. Daufresne, juge d'instruction, son secrétaire, et M. le commissaire central d'Elbeuf se présentaient il y a peu de jours chez M. Olivier, propriétaire du café du Globe, à Caudebec-les-Elbeuf, et l'invitaient à leur présenter le poêle qui chauffait son café l'hiver dernier avec ses tuyaux.

Immédiatement, l'accusé conduit ces messieurs dans la buanderie où on ouvre la porte du poêle que l'on fouille dans tous les coins, mais rien ! rien ! rien !

M. Daufresne demande alors où se trouvent les fameux tuyaux.

Dans mon grenier, répond M. Olivier.

On s'y rend, et là M. le commissaire central braque les tuyaux, les uns après les autres, contre la fenêtre, et c'est en vain qu'il cherche à découvrir la moindre ficelle des complots dans cette lunette astronomique d'un nouveau genre.

Cet insuccès ne décourage point notre policier ; on renverse la vieille corbeille, on remue les chiffons, les vieux papiers, mais toujours rien !

On redescend dans la cuisine, et M. Daufresne interroge à nouveau l'accusé, il lui demande si quotidiennement on fait du feu dans son fourneau. M. Olivier répond qu'en ce moment il se sert plus souvent du fourneau à gaz.

Aussitôt de nouveaux soupçons traversent l'esprit du magistrat, car il en tient décidément pour le tuyau du poêle.

On s'empara alors des tuyaux de la cuisine, et on les explore attentivement, on les secoue, mais il ne tombe que de la suie.

Étonnez-vous, après de pareilles descentes de justice, que ces messieurs de la Haute Cour de justice voient tout en noir. »

### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

#### PÉTITIONS POUR LES PROCESSIONS

Par suite d'un retard imprévu, six nouvelles feuilles de pétitions n'ont pu être déposées qu'hier, 3 juin, à la Mairie de Saumur ; elles contiennent 379 signatures, ce qui porte à 4,093 le nombre total des signataires. Révisé de ce nouveau dépôt a été délivré par le secrétaire de la Mairie.



M. Combiere a répondu à la demande d'audience par la lettre suivante, parvenue ce matin :

« Paris, le 3 juin 1889.

» Monsieur du Chêne, avocat à Saumur.

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre m'annonçant que vous avez déposé à la Mairie de Saumur des pétitions sollicitant le rétablissement des processions de la Fête-Dieu dans notre ville.

» Je rentre à Saumur cette semaine, j'ai convoqué le Conseil municipal pour samedi soir, 8 juin.

» Je vous recevrai à la Mairie ce même jour 8 juin, à deux heures de l'après-midi.

» Agréez l'assurance de ma considération distinguée.

» J. COMBIER. »

RÉCOMPENSE A UN INDUSTRIEL SAUMUROIS

M. Lecluse (A.-J.), négociant à Saumur, vient d'obtenir, à l'Exposition internationale de Melbourne, un diplôme de premier ordre de mérite pour son « vin mousseux ».

SUCCÈS DES VINS DE SAUMUR

Nous apprenons avec plaisir le résultat obtenu, le 15 mai 1889, par M. Neveu, Raphaël, négociant à Saint-Hilaire-Saint-Florent, au Concours universel d'hygiène de Reims, pour son exposition de vins mousseux de Saumur.

La médaille d'or de 4<sup>e</sup> classe et les félicitations lui ont été accordées par le jury.

Les Champenois n'ont plus qu'à s'incliner devant la décision d'un jury dont la compétence est indiscutable; les vins de Saumur sont donc cotés comme vins de 4<sup>e</sup> choix.

Pour la Cour d'Angers, voilà une preuve que la fraude n'était pas commise par les marchands de vins de Saumur, mais par les Champenois qui achètent les vins pour les revendre ensuite comme « Champagne ».

Nous sommes heureux d'enregistrer le brillant succès que viennent de remporter les produits de la maison Neveu Raphaël et C<sup>ie</sup>, succès qui autorise à classer les vins de Saumur parmi les meilleurs vins de France.

LA CLASSE 1884

Une bonne nouvelle :

Les soldats de la classe 1884 et ceux de la deuxième portion de 1886 doivent indiquer, avant le 28 courant, le lieu où ils désirent se retirer aussitôt leur libération.

Ce qui veut dire que le renvoi est proche !

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour le surnumérariat de l'administration des Contributions indirectes aura lieu à Angers le 11 juillet prochain. Les candidats qui désireraient prendre part à ce concours

devront se faire inscrire, dans les bureaux de la Direction, avant le 24 juin, date de la clôture irrévocable des listes, et fournir, pour cette date, les pièces réglementaires.

Un autre concours pour le recrutement des préposés (cadre secondaire) aura lieu le 25 juillet prochain à la Direction d'Angers. Les candidats qui désireraient y prendre part devront se faire inscrire dans les bureaux avant le 5 juillet, date de la clôture des listes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Exposition universelle. — Fête de la Pentecôte. — Extension de la durée de validité des billets aller et retour.

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, et pour faciliter la visite de l'Exposition par les habitants de la province, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans rendra valables jusqu'au mardi 18 juin inclus les billets aller et retour réduits de 25 0/0 sur le prix ordinaire des places, qui seront délivrés pour Paris, à toutes les gares de son réseau, du vendredi 7 juin inclus au lundi 17 juin inclus. (Tarif spécial A n° 9.)

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

NOMINATIONS DANS LE CLERGÉ

Par décision de M<sup>e</sup> l'Evêque :

M. l'abbé Bidet, vicaire à Montreuil-Bellay, a été nommé vicaire à la Jumellière.

M. l'abbé Gourdon, professeur au pensionnat Saint-Urbain, a été nommé vicaire à Montreuil-Bellay.

M. l'abbé Rochard, curé de Saint-Cyr, a été nommé curé de Clefs, en remplacement de M. Juteau, démissionnaire pour raison de santé.

La Dîme en 1889

On a longtemps berné le paysan en agitant devant lui le fantôme de la dîme, dont personne ne demande le retour.

Mais il est utile de faire savoir aux travailleurs de la terre par quoi la dîme a été remplacée.

M. Le Trésor de la Rocque, dans les remarquables études qu'il a publiées en 1883 et 1884, et après avoir fait avec autant de compétence que de sincérité la récapitulation des charges grevant chaque catégorie de contribuables, a établi que celles qui frappent plus spécialement la propriété rurale étaient annuellement de 706 millions, se répartissant ainsi :

Impôt foncier.	288 millions.
Contributions des portes et fenêtres.	24 —
Taxe des biens de main-morte.	18 —
Contributions personnelle et mobilière.	45 —
Prestations.	51 —
Droits d'enregistrement et de timbre.	295 —
Total.	706 —

Mais ce ne sont pas là les seuls impôts que l'agriculture a à payer.

Outre ces impôts, qui l'atteignent directement et spécialement, il lui faut encore supporter, en proportion de sa consommation :

- Les droits directs sur les boissons ;
- Le sel ;
- Le sucre ;
- Le café ;
- Le tabac, etc ;
- Les droits de poste et ceux qui sont établis sur les transports des voyageurs et des marchandises en chemin de fer ;
- La taxe municipale sur les chiens, sur les chevaux, sur les charrettes et bien d'autres taxes.

C'est en tenant compte de ces charges complémentaires que M. Le Trésor de La Rocque a estimé qu'en définitive la part contributive de la propriété rurale est de 30 fr. 70 0/0 de son revenu.

C'est la dîme triplée. Il n'y a pas à dire non, et ce ne sont pas les intéressés qui le diront

(Journal d'Indre-et-Loire)

LE PORT DES LETTRES A 10 CENTIMES

On étudie, à la direction des Postes et Télégraphes, un projet tendant à abaisser, de 15 à 10 centimes, la taxe d'affranchissement des lettres ordinaires.

Voilà certes une nouvelle qui sera bien accueillie de tout le commerce français.

CHOLET. — Les courses. — Les courses de dimanche, favorisées par le plus beau temps que l'on pût désirer, ont été de tout point remarquables, tant par l'affluence du public que par le grand nombre et la qualité des chevaux, et sont pour les organisateurs un véritable succès dû à leur zèle infatigable et à leur dévouement. La tribune et les voitures étaient émaillées de charmantes toilettes. Autour de la piste, se mouvait un immense cordon de spectateurs, parmi lesquels se trouvaient des milliers de curieux venus de tous les points de notre département, des Deux-Sèvres et de la Vendée.

La musique du 77<sup>e</sup> et la fanfare de Cholet, qui prêtaient leur concours à cette fête, ont fait entendre à différentes reprises quelques-uns de leurs plus jolis morceaux.

Un accident bien regrettable s'est produit pendant les courses. Un officier de cavalerie, M. de Sonis, qui, dans le prix des chasseurs, montait Applause, au comte de la Boutetière, est tombé avec son cheval, en franchissant la grande haie qui se trouve à l'entrée des champs de la Papinière et, dans sa chute, s'est brisé deux os de la main gauche. Rentré seul au pesage, il a reçu immédiatement les premiers soins de M. le chirurgien-major du régiment et de son aide-major.

l'avenir vous éclairera.

Il prit son chapeau, et, d'un pas ferme, quitta l'appartement. L'injustice de Broze le faisait horriblement souffrir, et, cependant, une vive satisfaction se mêlait à sa souffrance. Il avait bien combattu. Il avait tenté tout au monde pour rapprocher David et Gabrielle, et ses conseils avaient été repoussés ! Eh bien ! le sort en était jeté. L'irréparable s'accomplirait, et alors... et alors...

André, arrivé devant la Madeleine, s'appuya contre la grille, car l'émotion trop vive arrêtait sa marche, puis il continua en prenant la rue Royale. Sur le pont de la Concorde, il se pencha sur le parapet. La Seine reflétait les nuages. Elle coulait sous les arches avec un bruit très doux. Dans ce murmure du flot qui passait, André croyait discerner une voix, une voix amie, celle de l'espérance :

— Alors, disait-elle, lorsque Gabrielle ne pourra plus aimer l'autre, elle oubliera peut-être ta laideur et verra ton dévouement, sous ton enveloppe ridicule... Gabrielle est fille d'artiste... âme généreuse...

André eut un pâle sourire, et, longtemps, il écouta le bourdonnement charmeur qui, sans cesse, répétait :

Arthur Gazeau, âgé de 22 ans, soldat au 77<sup>e</sup> régiment d'infanterie, en garnison à Cholet, est traduit devant le Conseil pour refus d'obéissance. Commandé pour une corvée par son caporal, il opposa un refus formel, même après qu'on lui eut lu le Code. Gazeau témoigne à l'audience un grand repentir. Aussi, l'accusé n'est-il condamné qu'à un an d'emprisonnement.

ANGERS. — Un baigneur frappé d'apoplexie. — Dimanche 2 juin, dans la journée, deux soldats du 2<sup>e</sup> pontonniers se baignaient dans la Maine. Ils étaient dans un endroit peu profond, quand l'un d'eux fit un plongeon et resta plusieurs minutes sans remonter. On crut d'abord qu'il plongeait volontairement; mais bien vite on s'empressa de le tirer de l'eau. Il était inerte et son visage rouge dénotait plutôt l'apoplexie que l'asphyxie. En effet, tous les soins habituels lui furent donnés, insufflation d'air, friction des membres et des poumons, etc.; rien n'y fit. On lui mit la tête en bas; au lieu d'eau, la bouche laissa couler du sang.

Le docteur Bichon, qui survint pendant ce temps, constata, en effet, que le jeune soldat avait succombé à un cas foudroyant d'apoplexie. Il le fit transporter à l'hôpital, où de nouvelles et inutiles tentatives confirmèrent le triste diagnostic.

La victime est le nommé Aristide Mulot, âgé de 22 ans, soldat au 2<sup>e</sup> pontonniers, 9<sup>e</sup> compagnie.

SEGRÉ. — La meute de M. de la Borde. — Depuis longtemps déjà la meute de M. Roger de la Borde, composée de beagles, avait une réputation bien méritée; les succès qu'elle vient d'obtenir à l'Exposition canine de Paris la justifient en l'accrétant.

M. de la Borde a obtenu la plus haute récompense du jury.

Prix d'honneur pour l'ensemble de la meute.

Prix d'honneur pour une chienne.

2 premiers prix et 1 second prix.

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. de la Borde pour son brillant succès.

(Mercure Segréen.)

RENNES. — Le tremblement de terre du 30 mai. — Jeudi soir, vers neuf heures moins un quart, trois secousses de tremblement de terre se sont fait sentir sur tous les points de la ville de Rennes. Quelques secondes seulement séparaient chacune d'elles.

Dans les appartements, on a constaté un ébranlement assez considérable des meubles et de la vaisselle. Des personnes couchées à cette heure ont parfaitement ressenti la secousse.

Le tremblement de terre a été ressenti à Ren-

PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

CHAPITRE VIII. — (Suite)

— Pardonne à mon amitié ces dures vérités, continuait André Leroy. Je ne suis pas de ceux qui prêchent quand le mal est accompli; mais puisqu'il en est temps encore, je te crie: Prends garde! Prends garde! car tu vas donner toute l'ardeur de ton âme à une femme qui ne pourra rien te rendre en retour. Cette femme n'a pas de cœur. Cette femme est une habile. Ah! prends garde! prends garde!

— Taisez-vous, babouin David. Oh! pour Dieu, taisez-vous, ou je ne réponds plus de moi.

Et sa main fermée et crispée se levait toute prête à faire la besogne d'une massue.

L'infirmes le brava du regard.

— Non, David, je ne me tairai pas. Je te ferai sonder l'abîme. Je te dirai que, pour la vie à deux, il faut préférer la modestie à l'éclat, un cœur tendre à un esprit brillant. Je te

dirai encore que le génie, et tu en as, s'éteint lorsqu'il conçoit l'égoïsme, tandis qu'il grandit, au contraire, si la compagne de notre choix, sans cesse, nous prêche et nous enseigne, par son exemple, les devoirs supérieurs et les grands sacrifices. Par pitié pour toi-même, David, ne méprise pas mes conseils. Hélas! quant tu auras souffert, quand, l'une après l'autre, tes illusions seront tombées, alors tu diras avec un amer regret: « C'est l'irréparable ! » André Leroy avait raison!

David ne se contenait plus. On accablait sa fiancée. On disait en parlant de son prochain mariage: « C'est l'irréparable ! » Ses yeux s'injectèrent, et sous l'empire d'un jet de sang monté brutalement au cerveau, pris de rage, il allait s'élançer sur André, le jeter à la porte, lorsque, soudain, devant la faiblesse corporelle du poète, il s'arrêta; mais ses lèvres sifflèrent :

— Jaloux! Envieux! Misérable!

Une rougeur ardente était montée aux joues d'André, et ses grands yeux humides, pleins de reproches, se levèrent sur Broze.

— Ah! dit-il gravement et avec une profonde tristesse, un jour vous regretterez votre injustice. Vous me méconnaissez. Je suis un difforme; mais je ne suis pas un jaloux. Adieu,



nes, particulièrement sur les bords du canal d'Ille-et-Rance et à l'Hôtel-Dieu.

Les portes ont été secouées violemment, et à l'Hôtel-Dieu les malades ont été subitement réveillés dans leurs lits.

De plus, quelques personnes ont entendu par trois fois un bruit analogue à celui d'un train de chemin de fer qui aurait passé auprès d'elles.

Rennes n'a pas seule éprouvé cette secousse. Elle s'est étendue dans presque toute la région de l'Ouest.

**Les processions de la Fête-Dieu.** — Les journaux de Rennes ont déjà publié l'itinéraire que parcourront cette année les processions de la Fête-Dieu en cette ville

Dimanche 23 juin. — Rues de la Monnaie, Toulouse, de Lafayette, d'Estrées, place de la Mairie, rues de Volvire, de Rohan, pont de Nemours, boulevard de la Liberté, boulevard de la Tour-d'Auvergne, rue de la Monnaie.

Dimanche 30 juin. — Rues de la Monnaie, de Toulouse, du Champ-Jacquet, de Bertrand, des Fossés, contour de la Motte, rue Victor-Hugo, place du Palais, rue Nationale, de Lafayette, de Toulouse, de la Monnaie.

#### SÉANCE ORAGEUSE AU CONSEIL MUNICIPAL DU MANS

Le Mans a pour maire le beau-père de M. Quesnay de Beaurepaire, M. Rubillard, dit le roi des roublards.

Rubillard est aussi président de la commission de l'hospice. Il fait reconstruire l'hospice sans plans ni devis arrêtés d'avance; en sorte que la ville se trouve, de ce chef, en présence d'un déficit d'au moins 200.000 francs et l'hospice n'est pas fini.

Rubillard a été mis sur la sellette à la dernière réunion du Conseil par la minorité conservatrice.

Alors Rubillard les insulte; M. Ruby le relève vertement; d'où grand tapage dans la salle du Conseil. On ne sait ce qui arrivera à papa Rubillard, si son gendre Quesnay de Beaurepaire n'envoie toute la Haute Cour à son secours.

#### DE LA RAGE CHEZ LES CHIENS

Nous sommes à une des époques de l'année où la rage se déclare le plus facilement, souvent même spontanément.

Voici quels sont les signes précurseurs auxquels on peut heureusement reconnaître la maladie chez les chiens.

Au début du mal le chien enragé boit avec excès. Il se retire pendant plusieurs heures dans son panier ou sa niche. Il ne montre aucune disposition à mordre, et il obéit encore, quoiqu'avec lenteur, à la voix qui l'appelle. Il est comme crispé sur lui-même, et sa tête est cachée entre la poitrine et les pattes de devant.

luxeuse et mouvementée.

Et, sans réfléchir davantage, encore tout frémissant, David s'élança vers la demeure de sa belle fiancée.

En quelques instants, il eut atteint le boulevard des Italiens, gravi les étages, et, comme un ouragan, il pénétra dans l'élégante salle à manger, où Charmette déjeunait entre son père et sa mère. Sans une parole, il lui saisit la main, et la serra violemment, mettant dans cette rude pression toute son âme.

Cette belle fougue de jeunesse, un tel excès d'emportement, ne fut pas sans étonner le correct Van Ritten.

— Et quelle brise favorable vous amène, mon futur gendre? interrogea-t-il, en achevant de déguster son chocolat avarié dans un bol d'argent.

Charmette, un peu vexée d'avoir été surprise en peignoir de cachemire, sans rubans, et sans sa neige de papillottes blondes, frottait doucement ses doigts, où ses bagues, sous la rude poignée de main de Broze, avaient fait une marque rouge.

— Quelle impétuosité! pensait-elle; mais il sera insupportable.

David tremblait sous l'empire de l'émotion;

Bientôt il commence à devenir inquiet; il cherche une nouvelle place pour se reposer et ne tarde pas à la quitter pour une autre; puis, il retourne à son lit, dans lequel il s'agite continuellement, ne pouvant trouver une position qui lui convienne.

Du fond de sa niche, il jette autour de lui un regard dont l'expression est étrange; son attitude est sombre et suspecte. Il va d'un membre de la famille à l'autre, fixe sur chacun des yeux résolus, et semble demander à tous, alternativement, un remède au mal qu'il ressent. S'il est libre, il semble aller à la recherche d'un objet perdu et fouille, dans les coins et recoins de la chambre, avec une ardeur violente qui ne se fixe nulle part.

Le mal ne paraît se calmer par instants que pour revenir plus terrible. Bientôt, l'animal quitte le toit de ses maîtres (on dirait qu'il ne veut pas s'exposer à mordre la main qui le nourrit) pour aller errer dans la campagne, où, dans son accès, il se jette sur tout ce qu'il rencontre de vivant.

Il attaque surtout les animaux de son espèce, et il les déchire avec fureur. Ceux-ci ont conscience du danger qu'ils courent, et quelle que soit la force d'un molosse, il ne se défendra pas contre un chien enragé; il cherchera plutôt à le fuir.

Dans cet état, et tant qu'il ne succombera pas à la violence de son mal, le chien hydrophobe est affreux à voir.

Il marche la tête basse, la queue entre les jambes, la gueule ouverte et baveuse, la langue pendante, le poil hérissé et sale, l'allure hésitante, le corps chancelant, et il va ainsi jusqu'à ce qu'il tombe pour ne plus se relever.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 juin 1889.

Les vendeurs, encouragés par le succès qu'ils viennent d'obtenir en liquidation, continuent à peser sur les cours. Le 3 0/0 se négocie à 86.45; le 4 1/2 0/0 à 104.65.

Le Crédit Foncier est à 4,332.50. A ce cours, les acheteurs peuvent s'engager sans crainte. Ils toucheront le 1<sup>er</sup> juillet un coupon de 32 fr. Les obligations foncières et communales n'éprouvent que des variations insignifiantes.

La Société Générale reste en grande fermeté à 460.

La Banque d'Escompte se négocie à 531.35. Son assemblée du 28 mai a fait ressortir le développement de ses opérations et la progression de ses bénéfices.

La Banque de Paris et des Pays-Bas, arrêtée dans son essor par l'inertie du marché, reprendra sa marche en avant lorsque les affaires auront retrouvé leur activité.

Les actions de la Société de Dépôts et Comptes Courants sont demandées à 595.

Transactions très restreintes sur le Panama qui se maintient cependant à 56.

L'obligation des chemins Economiques se négocie à 379.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES.** — Le Bon de l'Exposition, dit le Progrès Financier, organe de la Banque de l'Ouest, dépourvu de ses 25 tickets, reste le meilleur marché de tous les

il comprenait maintenant l'indiscrétion de cette visite matinale, et, troublé, il balbutiait :

— Pardon!... Je vous dérange. J'interromps votre repas. Je reviendrai plus tard. Tenez, ma seule justification, c'est qu'on m'a fait de la peine. J'ai eu besoin de me consoler en venant près de vous. Oh! que je suis bien ici! Charmette, que vous êtes exquise, toute simple dans cette robe matinale!... Laissez-moi... laissez-moi vous admirer encore.

Elle lui souriait, et l'arc de ses sourcils, un instant relevé, reprit sa courbe habituelle. Son sourire rendit l'aisance à tous. La causerie s'établit. Au bout d'un instant, Broze accepta un verre de liqueur, alluma un manille. Tandis qu'il fumait en faisant vis-à-vis à son futur beau-père, ces dames, retirées dans leurs chambres respectives, rempachaient le négli-gé du matin par d'éblouissantes toilettes. On devinait, cette après-midi même, faire choix de la corbeille; et, par Stéphane, David fut convoqué à donner son goût.

— Et puisque nous venons d'agiter cette question capitale: la corbeille, dit le père de Charmette avec un aimable sourire, laissez-moi vous dire, mon cher ami, combien j'apprécie

titres à lots, ce qui explique la durée de son succès. Cette Banque les offre à 44.50.

A un guichet de l'Exposition :  
— Mais, monsieur, cette carte ne vous appartient pas!

— Si, monsieur. Seulement je laisse pousser ma barbe.

— Eh bien! monsieur, je dois vous prévenir que si votre barbe continue à pousser, je serai obligé de vous refuser l'entrée.

#### Purifiez le sang!

Cheroy (Yonne), le 15 février 1889. — Depuis dix ans, je souffrais d'un grand mal de tête; c'était souvent comme si l'on m'avait ouvert la tête; avec cela souvent des étourdissements, quand je me baissais la tête entraînait le corps. J'avais aussi une mauvaise dartre à la jambe qui me faisait bien souffrir, j'avais fait tous les remèdes possibles sans résultat; depuis que j'ai pris vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je me porte parfaitement bien, tous mes maux ont disparu.  
(Sig. lég.) A. VIÉ.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 1<sup>er</sup> Juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Buffalo Bill's; le Printemps; la Grève; M. Coudreau, voyageur de la haute Guyane; M. le vicomte de Borelli. — Le Salon de 1889, par Olivier Merson. — Un Coquin d'oncle, nouvelle, par Ch. Legrand. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Exposition universelle : les soldats indigènes devant le pavillon des colonies; les troupes coloniales; beaux-arts; la Grève; Histoire de l'habitation. — La troupe Buffalo Bill's. — Printemps, dessin de M. Vierge. — M. Coudreau, voyageur de la haute Guyane. — M. le vicomte de Borelli. — Echecs, par S. Rosenthal. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Le numéro de Juin vient de paraître; en voici le sommaire :

Echos du mois. Calendrier. Nos quatrains sur « l'homme ». Ouverture de la pêche. Température. Soignez vos roses. La Fête-Dieu. Matelots bretons. De la couleur des vêtements. Un soldat de 1848. La question de la Tour Eiffel. Exposition universelle de 1889. Dot précieuse. Le maréchal Bosquet. Les vieilles gloires de la France : le maréchal de Tavaignes. Légende javanaise. Le loup de saint Hervé. Devinettes du mois de juillet. Devinants du mois de mai.

ILLUSTRATION : Un portrait : le maréchal de Tavaignes; treize gravures diverses.

Abonnements : FRANCE, un an, 2 fr. Un numéro, 10 c.

#### PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

#### MARCHÉ de Saumur du 4<sup>er</sup> Juin 1889

Froment-commerce, Phectolitre	18 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	18 20	Veau	1 60
Méteil	14 50	Mouton	2 —
Seigle	10 50	Porc	1 50
Orge	10 —	Poulets la couple	4 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	—
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	17 —	Oies	—
Haricots rouges	15 —	Beurre le kilog.	1 90
Fèves	—	Œufs la douzaine	70 —
Noix	8 50	Foin, la charretée de 780 kilog.	65 —
Châtaignes	—	Luzerne	55 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	45 —
Son	11 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Chanvre 1 <sup>re</sup> qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	53 —	id. 2 <sup>e</sup>	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	id. 3 <sup>e</sup>	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 33.33	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 31.88	—	Charbon de terre	4 50

#### Cours des Vins.

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 110
Champigny	115
Varrains	110
Bourgneil	115
Restigné	110
Chinon	110
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 90
Ordinaires, environs de Saumur	80
Saint-Léger et environs	65
Varrains et environs	80
Le Puy-Notre-Dame et environs	60
La Vienne	55
Cidre de Bretagne	la barrique 35
Cidre de Normandie	40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre —
Vinaigre de vin	—

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN

P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre;  
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;  
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;  
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;  
Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;  
Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 4 fr. 50 le litre;  
Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.  
Tous nos liquides sont vendus verre compris.

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

## Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

la noblesse de vos sentiments. Vous devez placer un million entre les valenciennes et les malines. Je l'ai appris par le notaire chargé de rédiger le contrat. Je ne vous en remercie pas, mon cher; entre deux âmes délicates, la poignée de main suffit.

Il tendit royalement sa main soignée, aux ongles taillés en amandes, et David la saisit en murmurant : « Merci, merci ! » tandis qu'une larme brillante, larme de gratitude, montait à ses yeux.

Que de délicatesse dans cette manière d'accepter. Comme il comprenait, ce Van Ritten, que le bonheur suprême, en ce monde, c'est de donner et non de recevoir.

Ces dames reparurent bientôt, M<sup>me</sup> Estelle en taffetas noir broché, Charmette en satin nacarat. Broze et Van Ritten les accompagnèrent. Devant la porte de l'hôtel, les chevaux piaffaient, le pavé résonnait sous leurs fers.

— Approchez, dit Stéphane, en faisant signe au cocher.

David remarqua sa façon brève et tont à fait aristocratique de lancer cet ordre avec un ton impératif et une manière de renverser la tête d'une inimitable distinction.

Maintenant la voiture roulait sur les pavés

de bois, croisant de riches équipages. Stéphane saluait de la main et du sourire. Il connaissait tous ces grands personnages. Tous... particulièrement.

— Ah! voici le marquis de Rocheblanche. Depuis l'enfance, nous sommes intimement liés, et ce bel Edmond de Morfontaine. Dieu! il m'adore, ce cher garçon... Tiens.. mais c'est Bisson, le ministre... Hier, nous déjeunions ensemble au café Riche.

Il mettait un nom sur tous les visages, et David, enlevé au troisième ciel devant les sourires de Charmette, se disait :

— Non seulement elle a la beauté, mais encore les hautes relations. Je suis trop heureux... trop heureux.

Par une faiblesse inhérente à la nature humaine, le neveu du maître de forges souriait à la pensée d'entrer dans l'intimité des ducs, des marquis et des ministres. (A suivre.)

Un gros propriétaire campagnard rentrait en ville, après une visite à ses fermes, d'où il rapportait d'amples provisions de bouche.

— Avez-vous quelque chose à déclarer? lui demanda sévèrement l'employé de l'octroi.

— Oui, la moitié d'un cochon.

— Mort ou vivant?



Etude M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 17.

**ADJUDICATION VOLONTAIRE**

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, le SAMEDI 15 JUIN 1889, à 1 heure de l'après-midi,

**D'UN IMMEUBLE**

Sis au Pont-Foucard, commune de Bagneux, Comprenant :

1<sup>o</sup> Maison d'habitation élevée sur caves, composée de quatre pièces au rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage, grenier sur le tout ;

2<sup>o</sup> Cour, pressoir, buanderie, petite cuisine, hangar, réservoir d'eau, puits, bassin, joli jardin ;

Le tout contenant environ 5 ares 17 centiares.

Valeur locative réelle et évaluée : 480 fr.

Mise à prix : 7,000 fr.

S'adresser, pour visiter, sur les lieux, et pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire. (497)

**MAISON A VENDRE**

Composée de 4 chambres à feu AVEC GRAND VERGER

Située sur les bords de la Vienne, route de Saumur à Chinon, commune de Saint-Germain-sur-Vienne.

S'adresser à M. VERRONNEAU-COUTARD, domicilié dans ladite commune. (395)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**Vente aux enchères**

DE

**MARCHANDISES NEUVES**

Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 29 mai 1889.

Le JEUDI 6 JUIN 1889, à 1 heure du soir, et jours suivants, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orléans, n° 53.

Il sera vendu :

Galeriers de cheminée, belles lampes modérateur et à huile minérale, suspensions, cafetières russes et à bascule, réchauds, balais, soufflets, chaudrons et chaudières en cuivre, plats et soupières émaillés, lanternes de vestibule, chenets, rôtissoires, grils, haquets, pots en fer battu et autres marchandises.

Le MEME JOUR, à 4 heures du soir, on vendra : un ameublement de salon en noyer garni en velours vert, bois de lits, tables, guéridons, bureau, fauteuils, une grande quantité de chaises, glaces, pendules, rideaux, baignoire, lessiveuses, objets de literie, cheminée en fonte, une pompe rotative système Broquet, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

**ON DEMANDE de bonnes couturières** pour dames.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

50 Bouteilles excellent VIN BLANC ANNÉE 1870, coteau de Saumur, pris à la cave du propriétaire.

S'adresser au bureau du journal.

**A CÉDER**

**Magasin de Chaussures**

Bonne Clientèle à Façon

S'adresser chez M. OSSANT, rue Saint-Jean, 34.

**A CÉDER APRÈS DÉCÈS**

**Un Fonds de M<sup>d</sup>. Tailleur**

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> BARDOU, rue Dacier, 47, Saumur. (419)

**A LOUER**

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

**MAISON**

Avec Jardin & Servitudes

Sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. DUPONT, 98, rue Saint-Nicolas. (423)

**A VENDRE**

150 STÈRES d'excellentes Souches de chêne.

S'adresser à M<sup>e</sup> HERBAULT, notaire à Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne).

**VIN DE QUINQUINA**

Phosphaté à la Coça du Pérou **DU D'VIAULD**

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelie. (408)

**LA VELOUTINE**  
Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau  
**ADHÉRENTE & INVISIBLE**  
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles  
Se défier des Imitations et Contrefaçons  
**CH. FAY, inventeur** Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875  
9, Rue de la Paix, PARIS

Il a été perdu un CHIEN TERRIER, poil jaune, et répondant au nom de Bob. — S'adresser hôtel de Londres, Saumur. — Récompense. (503)

**EXPOSITION UNIVERSELLE PANORAMA**

Des Paquebots de la C<sup>ie</sup> G<sup>e</sup> TRANSATLANTIQUE Le Havre, New-York, Marseille, Saint-Nazaire et Alger.

Entrée : Avenue de la Bourdonnais (quai d'Orsay). (404)

**MAISON DE MODES**

M<sup>me</sup> PORTRAIT, 7, place du Marché-Noir, demande une bonne apprentisse.

**GUÉRISON CERTAINE et RADICALE**  
DE TOUTES LES Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science  
Le Traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste (11, rue St-Martin, à MEAUX G.-M.), CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.



**LEON FRESCO**

**CHIRURGIEN - DENTISTE**

68, Quai de Limoges

**SAUMUR**

**Prix Modérés**

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

**RESTAURANT GARNIER**

Quai Saint-Nicolas, SAUMUR

**OUVERTURE SAMEDI 8 JUIN**

**L'ALCAZAR D'ÉTÉ**

Sous la direction de

**M. MOLIVIER**

1<sup>er</sup> Comique des théâtres d'Angers et de Saumur

Avec le concours de nombreux Artistes des 1<sup>ers</sup> Concerts de Paris.

Tous les jours, les dimanches et jours de fête, avec entrées payantes. Premières, 1 fr. 50 ; — deuxièmes, 1 fr. ; — troisièmes, 50 cent.

**BRILLANT ORCHESTRE**

TOUS LES SOIRS, DINERS-CONCERTS à 4 fr. 50.

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1845,

PLACE DE LA BALANCE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

**LA REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES**

Publiée en ce moment l'IMMORTEL, par Alphonse DAUDET

Nos lecteurs nous consultent souvent sur le choix d'une Revue hebdomadaire. Nous ne pouvons faire mieux que de leur indiquer la Revue des Journaux et des Livres, qui est dans sa 3<sup>e</sup> année : c'est la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Ce journal reproduit en effet, chaque dimanche, ce qui a paru de plus remarquable dans les journaux et livres de la semaine : Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actuelles, Curiosités scientifiques, Connaissances utiles, Joyeux devin, Nouvelles à la main, Petites notes, etc. Des gravures d'actualité viennent reproduire le portrait de l'homme du jour, ou donner l'idée de l'événement le plus récent. La Revue des Journaux publie actuellement, comme feuilletons, PETITE MARTHE, par Elie Flourens, et l'IMMORTEL, par Alphonse Daudet, le plus grand succès de l'année.

La Revue des Journaux et des Livres donne en prime gratuite, aux abonnés d'un an, un volume de 3 fr. 50 ; pour six mois, un volume de 2 fr., et enfin, pour trois mois, un volume de 1 fr., à choisir chez les libraires de Paris.

La collection des quatre premières années des plus grands écrivains ; elle donne un nombre considérable de renseignements utiles dans les Lettres, les Sciences et les Arts ; c'est, en un mot, un résumé de la production intellectuelle des quatre dernières années. Elle contient, en outre, des romans complets d'Alphonse DAUDET, d'Henri ROCHFOUR, de MARTIAL-MOULIN, d'Octave FEUILLET, de Ludovic HALÉVY, etc., etc. Chaque volume, solidement relié en toile rouge, avec titres dorés, coûte 14 francs.

Abonnement : départements, trois mois, 4 fr. ; six mois, 7 fr. ; un an, 12 fr. ; étranger : trois mois, 4 fr. 50 ; six mois, 8 fr. ; un an, 14 fr. On s'abonne, sans frais, dans les bureaux de poste français et étrangers.

La Revue des Journaux est en vente chez tous les libraires, les marchands de journaux et dans les gares (50 centimes).

Adresser les lettres et mandats à M. G. NOBLET, administrateur, 13, rue Cujas, Paris.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JUIN**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		NORD		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES	
3 0/0	86 25	Banque de France	4090	Orléans	1797 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	378	OBLIGATIONS	
3 0/0 amortissable	88 50	Banque d'Escompte	581 25	Ouest	1350	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	465	Compagnie parisienne du Gaz	525
4 1/2 1883	104 40	Comptoir d'Escompte	77 50	Compagnie parisienne du Gaz	1327 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	465	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	352
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1340	Transatlantique	605	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	389 75	Panama 8 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	57
Oblig. 1865-60 3 0/0	532	Crédit Industriel et Commercial	580	Canal de Panama	54	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	460	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	56
— 1865 4 0/0	530	Crédit Lyonnais	682 50	Suez	2335	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		— obligations à lots	143
— 1869 3 0/0	415	Crédit Mobilier	442 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	404 25	Suez 5 0/0 remboursable à 500	598 50
— 1871 3 0/0	404	Dépôts et Comptes courants	595	Autrichien 4 0/0 or	93	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	417 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0	521	Société Générale	460	Dette d'Égypte 6 0/0	428 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	417 50	Emprunt russe 1862 5 0/0	402 50
— 1876 4 0/0	520	Est	807 50	Extérieur 4 0/0 or	76 25	Nord 3 0/0 r. à 500	425	— 1870 5 0/0	404 75
— 1886 3 0/0	399 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1348 75	Italie 5 0/0	97 80	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	419	— 1884 5 0/0	400 40
Bons de liquidation	525	Midi	1222 50	Portugal 4 1/2 1888	500 25	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	417	— 1889 4 0/0	93